



**ETE 2020**

**XTREME AVENTURE**

**Station des MONT JURA A LELEX**  
**8/14 ans**

**001 007 001**

VPT – 21, rue ST Fargeau – 75989 PARIS CEDEX 20

**AGREMENTS**

UFOVAL : Ministère Jeunesse et Sports

CGOL/LFEEP : AG.075.95.0063 - CGOL : Utilité Publique – décret du 31.05.1930

### **RENDEZ VOUS SUR PLACE**

Les usagers en rendez-vous sur place sont attendus le 1<sup>er</sup> jour vers 17h00 et seront repris le dernier jour vers 10h00 (les horaires sont confirmés sur la convocation départ)

### **TRANSPORT**

En train et / ou autocar depuis Paris, Lyon, Lille, Annecy, Grenoble, Chambéry, Bourg en Bresse, Saint Etienne, Macon Valence Marseille.

### **1er et dernier repas servis**

Premier repas inclus : Diner

Dernier repas inclus : pique nique du midi pour les transports en train

### **SITE**

- Situation géographique : le chalet est situé à Lelex au cœur de la réserve naturelle de la haute chaîne et du parc naturel du haut Jura, dans un cadre verdoyant de 10 ha à 900 m d'altitude, au pied des plus hauts sommets du massif jurassien. A 100 km de Bourg en Bresse, à 120 km de Lyon et à 40 km de Genève.
- Cadre de vie : le chalet Louis Marchand est agréable, spacieux et confortable. Les grandes chambres sont claires, chaleureuses, avec un coin bureau et comportent pour la plupart 4 ou 6 lits, sanitaires, WC et douche proche des chambres. Grande salle de jeux modulable. Le soleil, grâce aux multiples baies vitrées, pénètre dans toute la structure. Clarté et confort sont des atouts de notre chalet. De multiples salles d'activités nous permettent d'être très à l'aise et de se sentir « bien ». A l'extérieur, sur la propriété : terrain multisport, tennis de table. En accès libre sur la commune : cours de tennis, aires de jeux.
- Effectif du groupe : 24

### **ACTIVITES**

Sensations fortes garanties ! au cœur du parc naturel régional du Haut Jura, les aventuriers pourront faire le plein de sensations fortes lors d'activités sportives encadrées par des animateurs et moniteurs diplômés : biathlon trottinette, mission évasion à travers les souterrains du Fort des Rousses, escalade accrobranche... une randonnée bivouac de deux jours à travers la montagne clôturera la semaine et laissera dans les têtes des enfants des souvenirs inoubliables.

### **L'ORGANISATION DU SEJOUR**

Equipe d'encadrement : Animateurs diplômés, un animateur pour 8 enfants.

Vie collective : le lever sera échelonné afin de respecter le rythme de chacun de 7h45 à 8h30. Le petit déjeuner se terminera à 9 h afin de respecter le travail des cuisines et permettre de débiter toutes les activités. Toutes nos activités qu'elles soient sportives ou artistiques sont encadrées par des animateurs spécialisés ou des moniteurs brevetés d'état

conformément aux exigences en vigueur. La sécurité demeure une priorité majeure. Le respect sera le fil conducteur de tous nos séjours : respect d'autrui que ce soit le copain de chambre, l'animateur ou le personnel technique ; respect également des locaux et lieux de vie et respect des activités proposées. Le jeune sera acteur de son séjour et la réussite du séjour dépendra de l'attitude de chacun.

Des déplacements en minibus se feront pour certaines activités.

Les douches sont prises le soir. Les sanitaires sont nettoyés quotidiennement par notre maîtresse de maison.

Nous n'acceptons pas de **JEUNES FUMEURS** et en rapport aux activités physiques **le jeûne n'est pas possible.**

Attention ! si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge. Nous insisterons sur le respect des règles de vie en collectivité pour que le séjour se déroule le mieux possible.

Certains jeunes peuvent avoir des difficultés de propreté la nuit. Une discussion suivie d'une solution sera apportée afin que l'enfant passe de bonnes vacances.

Alimentation : respect des régimes alimentaires, merci de bien le préciser sur la fiche sanitaire de liaison. Des pique nique sont organisés. Nous partageons les repas que notre cuisinier(e) s'affaire à rendre variés, équilibrés et délicieux, que les sportifs y trouvent l'énergie et les gourmets, les saveurs du terroir jurassien.

### **Pour avoir des nouvelles de votre enfant**

Lors de ce séjour, nos animateurs mettront en place un blog dont les coordonnées vous seront transmises avec la convocation de départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

### **Nous mettons aussi à votre disposition un serveur vocal**

\*1 après le voyage aller ou pendant le séjour (tous les ¾ jours) composez le 08.92.69.01.30

\*2 suivez le guide ou composez le code d'accès de votre séjour

**ATTENTION** : pour consulter notre service (0.40 € la minute), il est indispensable d'utiliser un téléphone à touches musicales, comportant les touches \* et # (type cabine publique)

Un poste relié à un standard peut ne pas pouvoir se connecter à ce serveur si : il est nécessaire de composer le 0 ou le 9 pour prendre la ligne. L'accès à certains services est restreint.

## **PREPARER VOTRE SEJOUR**

- Trousseau : du change complet pour 8 jours, lunette de soleil, casquette, crème solaire, vêtement de pluie, gourde, sac à dos, sac de couchage, bottes en plastiques, baskets, chaussures de rando, claquettes et chaussons pour l'intérieur. Pensez à fournir des vêtements chauds : les soirées en montagnes sont fraîches !
- Le linge sera lavé une fois par semaine pour les séjours de 12 à 15 jours seulement. Etiquetage du linge NOM PRENOM obligatoire. Linge oublié sera renvoyé après réception du règlement (tarif en vigueur)
- Argent de poche : une somme de 20 à 30 € semble raisonnable
- Santé : merci de compléter toutes les rubriques de la fiche sanitaire : traitements médicaux (avec ordonnance, notice et boîte de médicaments), allergies, régimes alimentaires.... Tous les médicaments apportés seront confiés à l'assistant sanitaire et administrés si besoin.
- Frais médicaux : ils seront avancés par le centre, le remboursement vous sera demandé au cours du séjour.
- Le téléphone : 04.50.20.90.96 ou mail [chaletlouismarchand@gmail.com](mailto:chaletlouismarchand@gmail.com)

**LES OBJETS DE VALEUR** : Nous déconseillons la présence d'objets de valeur (MP3, bijoux, smart phone, CD, etc.) non indispensables au bon déroulement du séjour de votre enfant. Pour les photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables marqués. Toute disparition d'objets devra être signalée au directeur avant la fin du séjour.

Pour autant, les vols, dégradations ou pertes n'entraînent aucune responsabilité de notre Association.

Les portables, tablettes numériques, gâteaux, sucrerie, boisson sucrée et les médicaments seront confiés à l'arrivée au responsable de séjour et seront mis à disposition des enfants selon les règles établies dans la charte de vie élaborée en début de séjour.

## **ASSURANCE**

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, tablettes numériques et autres ne sont pas couverts par l'assurance de notre association.

### **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

#### **Document à remettre le jour du départ :**

- **La fiche sanitaire complétée et signée (attention cette fiche revet un caractère très important en cas de pb medical ou d'accident)**
- **La photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM (à joindre à la fiche sanitaire)**
- **L'autorisation au droit à l'image**
- **Attestation 50 m nage libre.**

#### **Venir en voiture :**

Par la route : Autoroute  Par la route : Autoroute A40, sortie Saint Germain de Joux. Prendre la direction de BELLEGARDE, à 12km de la sortie du péage prendre sur la gauche la direction Col de la Faucille – Lélex (28km). A l'entrée du village prendre à gauche au niveau du VVF. Le centre d'accueil de Thoisse - Chalet Louis Marchand se trouve à 200m sur votre droite (carte Michelin n° 74).

 Du pays de Gex : prendre le Col de la Faucille puis direction Mijoux et Lélex (à 8km). Traverser le village et tourner à droite au niveau du VVF.